



EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

**INFORUP**

**SEMAINE DU 13 AU 17 AVRIL 2020**

**LA COMMISSION EUROPÉENNE ANNONCE QUE LE FORUM RUP SE TIENDRA LES 12 ET 13 OCTOBRE 2020 :**

En raison de l'épidémie de Covid-19, la Commission européenne avait annoncé, le 4 mars 2020, que le Forum RUP, initialement prévu les 24 et 25 mars, serait reporté à une date ultérieure.

L'unité RUP qui est chargée de l'organisation de l'évènement a indiqué que le Forum RUP aura désormais lieu les 12 et 13 octobre 2020.

La page web de l'évènement n'a pas encore été actualisée avec cette nouvelle information (elle indique les 25 et 26 octobre ce qui est une erreur, le 25/10 étant un dimanche). Nous vous renverrons le lien vers l'enregistrement quand il sera mis à jour.

**LES EURODÉPUTÉS DES RUP ET DES PTOM DEMANDENT À LA COMMISSAIRE EN CHARGE DE LA COHÉSION ET DES RÉFORMES DE METTRE EN PLACE UN FONDS DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL POUR LES RUP EN RÉPONSE À LA CRISE DU COVID-19 :**

Dans une lettre commune adressée à Elisa Ferreira, Commissaire en charge de la Cohésion et des Réformes, les eurodéputés des RUP et des PTOM ont demandé la mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel en faveur des RUP pour faire face aux conséquences de la crise actuelle, en ligne avec la Résolution sur le Covid-19 adoptée aujourd'hui par le Parlement européen.

Ils appellent également la Commission à conduire une étude rapide sur l'impact de la pandémie et à assister ces régions à travers une procédure simplifiée pour leur permettre de contrer et de mitiger ses conséquences.

Les signataires soulignent les lourds impacts socioéconomiques de la crise actuelle pour les RUP, en citant notamment l'arrêt des activités liées au tourisme et le risque fort de voir les taux de chômage dépasser 50% dans ces régions.

## **LE CONSEIL ET LE PARLEMENT EUROPÉEN SOUTIENNENT LES AMENDEMENTS EN FAVEUR DES RUP DANS LE CADRE DES MESURES SPÉCIFIQUES VISANT A ATTÉNUER LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LE SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE :**

Les amendements permettent aux pêcheurs ultramarins, dont les spécificités n'avaient toujours pas été prises en compte dans la seconde proposition de la Commission européenne, de bénéficier des aides d'urgence permettant au secteur de faire face à la crise liée à la pandémie.

La Présidence Croate du Conseil a inclus la demande pour les RUP dans la liste des amendements au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) soutenus par les États membres, après de très intenses efforts de négociation de nos eurodéputés, au premier chef Pierre Karleskind (Renew-LREM, Président de la commission parlementaire de la pêche) et Gabriel Mato (PPE, îles Canaries, coordinateur en commission de la pêche). Il faut souligner tout particulièrement le rôle joué par Stéphane Bijoux (député réunionnais du groupe Renew-LREM) auprès de Pierre Karleskind qui siège au sein du même groupe politique, ainsi que par leurs assistants parlementaires. L'appui des autorités françaises, tout particulièrement le cabinet du Ministre Didier Guillaume, a été déterminant.

Le Comité des représentants permanents (COREPER) des États membres auprès de l'Union européenne a adopté à l'unanimité, le mardi 14 avril, ces amendements (ainsi que d'autres amendements s'agissant de la pêche à pied et d'autres mesures spécifiques) dans le Règlement FEAMP.

Le Parlement européen, réuni lors de sa session plénière les jeudi 16 et vendredi 17 avril, a lui aussi largement voté en faveur de ce texte (671 votes pour, 10 contre et 15 abstentions).

Ces amendements étant déjà un texte de compromis entre le Parlement et le Conseil, ce dernier devrait adopter ce texte la semaine prochaine.

## **LA COMMISSION ADOPTE DEUX RÈGLEMENTS RENFORÇANT LES MESURES DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS ET POURSUIT SES TRAVAUX SUR DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES EN LIEN AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS EUROPÉENNES :**

La Commission européenne a annoncé, jeudi 16 avril, l'adoption de règlements qui permettent d'aider les agriculteurs dont les activités pâtissent des effets de la pandémie. Il s'agit principalement d'avances sur trésorerie et de réductions de la charge administrative pour les agriculteurs.

Premièrement, pour faciliter la gestion de la trésorerie, la Commission a adopté un règlement qui augmentera, pour l'année 2020, les avances sur les paiements directs (de 50% à 70%) et les paiements au titre du développement rural (de 75% à 85%). Les agriculteurs commenceront à recevoir ces avances à partir de la mi-octobre. À noter que les États membres pourront verser les avances aux agriculteurs avant de finaliser tous les contrôles sur place.

Le second règlement porte sur la charge administrative et réduit de 5 à 3% le pourcentage de contrôles physiques sur place pour les aides de la PAC. Il est notamment justifié par la nécessité de réduire les contacts physiques à cause du Covid-19. Les États membres pourront utiliser d'autres sources d'information (images satellites) pour remplacer les visites traditionnelles dans les exploitations afin de constater si les investissements aidés ont eu lieu.

Enfin, lors de son audition devant la Commission AGRI du Parlement européen, le Commissaire en charge de l'Agriculture, Janusz Wojciechowski a suggéré de mobiliser les fonds non-utilisés du second pilier (6 milliards d'euros) pour financer de nouvelles mesures de marché. Il souhaite présenter de nouvelles mesures dans les prochaines semaines.

Cette proposition a été reprise par les eurodéputés qui, dans un courrier à l'initiative de Jérémy Decerle (Renew Europe, France), demandent à la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, de dégager davantage de moyens financiers pour les agriculteurs.

Les députés souhaitent le déclenchement de mesures de marché (stockage privé, distillation de crise pour le vin). La lettre insiste aussi sur le besoin de faciliter toutes les démarches qui visent

à « orienter la production vers de nouveaux débouchés ou à la réduire » de façon ciblée. Ceci pour « éviter que des surplus pèsent sur les marchés ».

Enfin, les députés souhaitent que la Commission retire pour l'instant de son agenda toute poursuite des négociations commerciales sensibles sur le plan agricole.

## **AIDES D'ÉTAT – LA COMMISSION APPROUVE L'ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE SOUTIEN FRANÇAIS POUR FAIRE FACE AU COVID-19 :**

La Commission européenne a approuvé, mercredi 15 avril, l'actualisation du régime d'aides d'État mis en place par la France en faveur des petites et microentreprises ainsi que des travailleurs indépendants touchés par la flambée de coronavirus.

En effet, le mois dernier, la France avait obtenu l'accord de la Commission pour la mise en place de son Fonds de solidarité, d'un montant de 1,2 milliard d'euros pour le mois de mars 2020.

Le 14 avril, Bruno Le Maire a annoncé que le Fonds de solidarité serait en place tant que le confinement durerait. L'actualisation de la mesure a donc été actée par la Commission qui accepte sa prolongation pour le mois d'avril, ainsi que l'augmentation de son enveloppe, désormais de 2,9 milliards d'euros, pour faire face au ralentissement prolongé de l'activité.

Pour rappel, il s'agit d'un système d'octroi de subventions directes afin de permettre aux bénéficiaires de couvrir leurs coûts de fonctionnement dans le contexte de la pandémie. Sont éligibles, les entreprises de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas un million d'euros et qui ont vu leur activité suspendue par décision administrative à la suite de la flambée de coronavirus ou leur chiffre d'affaires mensuel en mars 2020 chuter de 50 % par rapport à leur chiffre d'affaires de l'année précédente au cours de la même période.

## LA MINISTRE ANNICK GIRARDIN A ÉTÉ AUDITIONNÉE PAR LA MISSION D'INFORMATION SUR L'IMPACT, LA GESTION ET LES CONSÉQUENCES DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 EN FRANCE :

Les 39 membres de la mission d'information mise en place à l'Assemblée nationale, chargés d'étudier l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de Coronavirus-Covid-19 en France, ont auditionné la Ministre des Outre-mer, le mardi 14 avril en visioconférence.

Cette audition fait suite à la parution, le 8 avril, de l'avis du Conseil scientifique Covid-19 spécifique aux Outre-mer, accompagné de 10 recommandations adaptées aux spécificités ultramarines. Si les aspects sanitaires de la crise ont été discutés en profondeur, cette audition a aussi été l'occasion pour la Ministre de rappeler que l'ensemble des mesures économiques mises en place par l'État étaient bien applicables, appliquées ou en passe de l'être, dans l'ensemble des territoires ultramarins.

Elle a notamment fait savoir qu'un groupe de travail sur le déconfinement sera mis en place avec France Stratégie, y compris pour les régions ultramarines, en collaboration avec les élus et les parlementaires. Concernant les prêts garantis par l'État, elle a indiqué que la consigne faite aux banques d'accompagner les entreprises avait été réitérée par Bruno Le Maire et que des enquêtes seraient menées pour s'assurer du bon respect de cette instruction, ajoutant que les abus devaient être signalés par les entreprises à l'IEDOM-IEOM.

Elle a par ailleurs rappelé que la grande majorité des entreprises en difficulté, très nombreuses dans les Outre-mer, seront accompagnées et éligibles au premier étage des aides (1.500€) mises en place par le Ministre des finances. Enfin, concernant les pertes de recettes à venir pour les régions, liées à l'octroi de mer et à la taxe sur les carburants, la Ministre a annoncé qu'un travail de réflexion devra être mené avec les régions sur les modalités de soutien qui pourront être apportées pour mettre en place un système de dotations, au cas par cas et selon les besoins.

Pour accéder au rapport du Conseil scientifique, suivez ce lien: <http://www.outre-mer.gouv.fr/avis-du-conseil-scientifique-covid-19-pour-les-territoires-doutre-mer>

**PASCAL CANFIN (RENEW, FR), PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (ENVI) DU PARLEMENT EUROPÉEN A LANCÉ CETTE SEMAINE « L'ALLIANCE EUROPÉENNE POUR UNE RELANCE VERTE » :**

Avec d'autres députés européens, ministres, PDG, ONG, syndicats et groupes de réflexion, l'initiative appelle à une reprise verte de l'économie, après la pandémie de COVID-19. Les signataires se sont engagés à soutenir les « plans de transformation des mesures de relance » post-pandémiques qui placent la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité au cœur de la politique économique européenne.

*« Dans cette situation extrêmement difficile, nous sommes également confrontés à une autre crise : un choc pour notre économie plus dur que la crise de 2008. Le choc majeur pour l'économie et les travailleurs créé par la pandémie appelle une forte réponse économique coordonnée. Nous saluons donc la déclaration des dirigeants européens déclarant qu'ils feront « tout ce qu'il faudra » pour faire face aux conséquences sociales et économiques de cette crise. Cependant, ce qui a fonctionné pendant la crise financière de 2008 n'est peut-être pas suffisant pour surmonter celle-ci. La reprise économique ne viendra qu'avec des investissements massifs pour protéger et créer des emplois et pour soutenir toutes les entreprises, régions et secteurs qui ont souffert de l'arrêt brutal de l'économie. »*

Pour accéder au manifeste, veuillez cliquer sur [ce lien](#).

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 20 AU 24 AVRIL 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 20/04</b>		Échange de vues en visioconférence entre Elisa Ferreira, commissaire à la Politique régionale, et les membres de la Commission REGI du Parlement européen		
<b>Mardi 21/04</b>	Commission chargée du commerce international (INTA) : échanges de vues avec le commissaire à la Politique commerciale, Phil Hogan sur les impacts du Covid-19 sur les échanges commerciaux  Réunion de la Commission chargée de l'Environnement (ENVI)			
<b>Mercredi 22/04</b>			Vidéo-conférence des ministres chargés des affaires européennes	Forum international sur la gouvernance des océans (Webinaire)
<b>Jeudi 23/04</b>			Réunion du Conseil (en visio-conférence) : Réponse à la crise sanitaire & Plan de relance économique	Forum international sur la gouvernance des océans (Webinaire)
<b>Vendredi 24/04</b>				Forum international sur la gouvernance des océans (Webinaire)